

Je prie M^r. prat de faire faire la chambre
et cheminée de fourmis, au meilleur marché qu'il
pourra et je tiendray bien fait tout ce qu'il aura
arrêté avec les ouvriers, et a mon retour je
payeray le tout, tout ce qu'il aura avancé, que
ce qui pourra estre deu de rente, a Québec
le 5^{me} may 1692. Jolliet

Jolliet.

1692

G

40405

29.2426?